

Tourisme Rural et Economie Locale dans la Reserve de Biosphère de la Pendjari au Nord-Ouest du Benin

Sylvestre Bio DAKOU¹, Adriano M. SANHOUKOUA², Awali ABDOULAYE¹, Akim B. IDRISOU¹, A. Ramanou ABOUDOU YACOUBOU MAMA³, Abdoul-Madjid TONDRO MAMAM¹, Moussa GIBIGAYE¹

Département de Géographie et Aménagement du Territoire/FASHS/UAC

¹Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise Agricole (LaGREA /FASHS/UAC/Bénin).

²Laboratoire Pierre Pagney Climat, Eau, Ecosystème et Développement (LACEEDE), Université d'Abomey-Calavi, 03 BP 1122, Cotonou, Bénin

³Département de Géographie et Aménagement du Territoire, Université de Parakou.



Résumé – Le tourisme est perçu dans certains pays en voie de développement comme un facteur de développement économique et de réduction de la réduction de la pauvreté. Sa mise en valeur est une préoccupation pour les dirigeants à divers niveaux qui mérite d'être étudié aux échelles réduites. La présente recherche vise à analyser l'impact du tourisme sur l'économie locale dans la réserve de biosphère de la Pendjari au nord-ouest du Bénin. Pour atteindre cet objectif, les données quantitatives et qualitatives sont collectées auprès des populations locales. Cinq (05) villages ont été choisis et au total 113 personnes ont été interrogées. Cet échantillon est constitué après qu'on soit parvenu à la saturation de l'information. La technique de boule de neige a été également utiliser pour déterminer la taille de cet échantillon. Il ressort de l'analyse des résultats que l'espace périphérique de la réserve de biosphère de la Pendjari regorge d'importantes offres touristiques au nombre desquelles l'offre originelle (site des cascades de Tanongou, les randonnées pédestres, les Réserves Villageoises de Chasse Autogérée (REVICA) et l'offre dérivée composée de l'hébergement, la restauration et le guidage. En effet, le site des cascades de Tanongou, les randonnées pédestres et les REVICA ont généré de 2010 à 2019 des recettes respectivement estimées à 24 325 000 francs CFA, à 6 891 000 francs CFA et 25 795 490 francs CFA. Ces recettes contribuent à l'amélioration des conditions de vie des riverains.

Mots clés – Pendjari., Tourisme rural, économie locale, réserve de biosphère.

Abstract – Tourism is seen in some developing countries as a factor in economic development and poverty reduction. Its development is a concern for leaders at various levels that deserves to be studied on a smaller scale. This research aims to analyze the impact of tourism on the local economy in the Pendjari Biosphere Reserve in northwest Benin. To achieve this objective, quantitative and qualitative data are collected from the local populations. Five (05) villages were selected and a total of 113 people were interviewed. This sample was constituted after information saturation was reached. The snowball technique was also used to determine the size of this sample. The analysis of the results shows that the peripheral area of the Pendjari Biosphere Reserve abounds with important tourist offers, including the original offer (Tanongou waterfalls site, hiking, the Village Reserves of Self-managed Hunting (REVICA) and the derived offer composed of accommodation, catering and guiding. Indeed, the Tanongou waterfalls site, hiking and REVICAs have generated revenues from 2010 to 2019 estimated at CFA 24,325,000 CFA francs, CFA francs 6,891,000 and CFA francs 25,795,490 respectively. These revenues contribute to improving the living conditions of local residents.

Keywords – Pendjari, rural tourism, local economy, biosphere reserve.

I. INTRODUCTION

Les organisations paysannes, les bailleurs de fonds et les gouvernements des pays en développement s'intéressent de plus en plus à la diversification des moyens de subsistance dans les zones rurales [1]. Dans les pays du Sud comme dans les pays du Nord, le tourisme constitue souvent une part importante de ces revenus non agricoles, contribuant non seulement au développement économique mais aussi à une meilleure connaissance des richesses du milieu rural. Comme d'autres secteurs, le tourisme est une activité contributive du développement économique confrontée aux défis de la durabilité [10]. Ce secteur est perçu aujourd'hui comme le fer de lance des communautés [2]. On peut dire aussi que c'est une manne financière importante pour les espaces ruraux [6]. Le tourisme est sensiblement l'un des principaux financeurs des populations riveraines de la RBP puisque ne disposant pas d'assez de terres pour les activités agricoles. Cette activité touristique est principalement fondée sur la mise en valeur du patrimoine du parc Pendjari. Le tourisme est non seulement le pilier de l'économie, mais aussi une impulsion au développement des autres secteurs tels que les transports, l'immobilier, le commerce, la nourriture et les boissons, l'agriculture, l'éducation, etc. [11]. Aussi, avant d'être un marché, le tourisme est une organisation localisée, une mobilisation d'acteurs autour de ressources [9].

Le tourisme communautaire ou écotourisme est bénéfique car il permet aux habitants de développer leurs

propres projets. Il renforce l'autonomie financière plus importante et la création de projets de développement locaux [3]. Géré par la population locale, cette forme de tourisme se veut adaptée à l'échelle des plus pauvres. Ainsi le tourisme communautaire permet à la population riveraine de la Réserve de Biosphère de la Pendjari (RBP) de retenir le maximum de bénéfices des activités touristiques au sein du territoire. Les bénéfices sont ainsi reversés pour la majeure partie à la population locale, ce qui représente un réel atout économique pour les habitants dont les projets qu'ils ont mis en place ont pour but ultime de bénéficier à l'ensemble de la communauté.

II. MATERIEL ET METHODES

L'approche méthodologique utilisée comporte la recherche documentaire, les travaux de terrain et le traitement des données.

2.1 Cadre géographique

Le Parc National de la Pendjari, créé en 1961, est devenu avec les zones cynégétiques une réserve de biosphère depuis le 16 juin 1986 [8]. Cette réserve de biosphère est située au Nord-Ouest du Bénin, dans le département de l'Atacora et se répartit sur les territoires des Communes de Matéri, de Tanguiéta et de Kérou (figure 1). Elle est limitée au nord par la République du Burkina Faso, au sud par la ville de Tanguiéta où est situé le siège de son administration, à l'est par la Chaîne de l'Atacora, à l'ouest par la route inter-état Bénin-Burkina Faso.

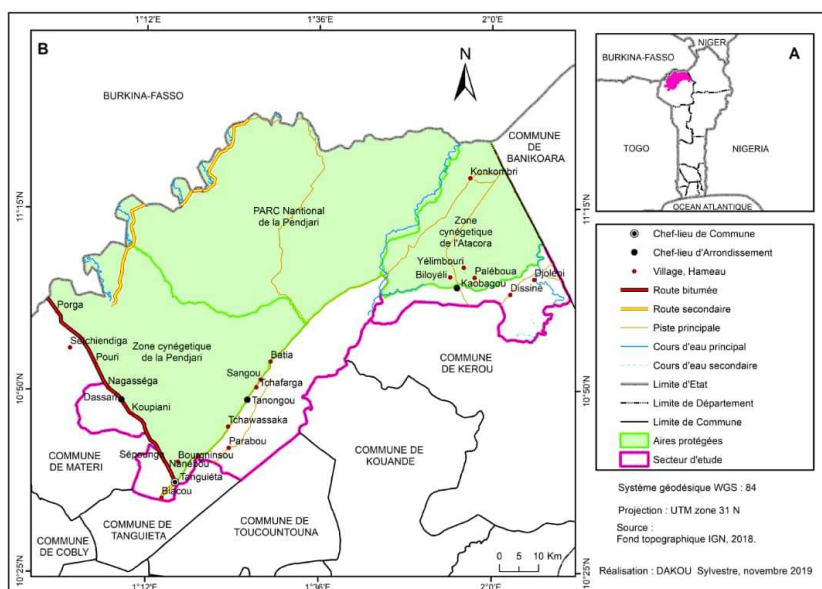


Figure 1 : Situation géographique de la réserve de biosphère de la Pendjari

Le secteur de recherche est situé entre 10°25' et 11°15' de latitude Nord et entre 1°12' et 2° de longitude Est et couvre une superficie de 21 263 km². Le milieu de recherche se limite aux zones d'exploitation agricole et d'installation humaine.

2.2. Collecte des données

Cette étape se résume à la recherche documentaire et les enquêtes de terrain.

2.2.1 Recherche documentaire

Etape importante de tout processus de recherche scientifique, la recherche documentaire concerne surtout les documents écrits ou graphiques liés au thème. Elle a permis d'avoir des connaissances générales se rapportant au thème choisi et de savoir quelle orientation donner à la recherche.

2.2.2 Enquêtes de terrain

Les enquêtes de terrain sont une étape primordiale basée sur des techniques de collecte comme l'entretien avec les différents acteurs du tourisme dans le secteur d'étude. Les enquêtes ont été menées dans Batia, Bourgnissou, Dassari, Porga et Tanongou dans le cadre de cette recherche. Des focus groups sont faits dans les villages auprès des acteurs impliqués dans le tourisme. Tout ceci a permis de recenser les différentes informations que dégage le tourisme ainsi que ces implications sur le développement économique des communautés riveraines de ladite réserve.

La taille des individus enquêtés est déterminée sur la base des techniques d'échantillonnage par saturation [4] et celle du choix raisonné, constituée dans une certaine mesure par la technique de boule de neige. Ceci se justifie par les difficultés à déterminer le nombre exact des Associations Villageoises de Gestion des Réserves de Faune (AVIGREF), les difficultés à obtenir les informations auprès des promoteurs des hébergements et gestionnaires de sites. Toutes ces difficultés sont liées à la sensibilité du secteur de recherche.

Les critères qui justifient le choix des personnes interrogées sont les suivants :

- être membre AVIGREF ;
- être un gestionnaire ou promoteur de l'hébergement dans la zone de recherche ;
- être gestionnaire de sites touristiques ;
- avoir consommé une fois les offres touristiques du secteur de recherche.

Le tableau ci-dessous présente l'effectif des groupes cibles interrogés.

Tableau I : Effectif des groupes cibles interrogés

N°	Groupes cibles	Nombre interrogé
01	Autorités locales	04
02	Responsables des structures d'hébergement et restauration	02
04	Touristes	53
05	AVIGREF	46
06	Autres (responsables d'hébergement, guides, gestionnaires des sites, etc.)	08
Total		113

Source : Enquête de terrain, septembre 2019

Au total, 113 personnes ont été interrogées. Les différentes questions ont permis de recueillir des informations sur les offres touristiques ainsi que leur impact économique sur les populations riveraines de la réserve de biosphère de la Pendjari.

2.3. Traitement des données

Au cours de cette phase, plusieurs statistiques et logiciels ont été utilisés.

Le logiciel SPSS version 20.0 et le tableur Excel 2013 ont été utilisés pour le traitement des données, l'analyse des tests statistiques et la réalisation des graphiques. En ce qui

concerne la cartographie des zones touristiques, les coordonnées géographiques obtenues à partir du GPS et ont été récupérées à l'aide du logiciel MapSource, puis transférées dans le logiciel QGIS 9.3 qui a servi à la réalisation de la carte des zones touristiques.

III. RESULTATS

3.1 Spatialisation des zones touristiques autour de la RBP

L'espace périphérique de la réserve de biosphère de la Pendjari abrite des sites touristiques contribuant au développement économique des riverains. La figure 2 présente les zones touristiques autour de la RBP.

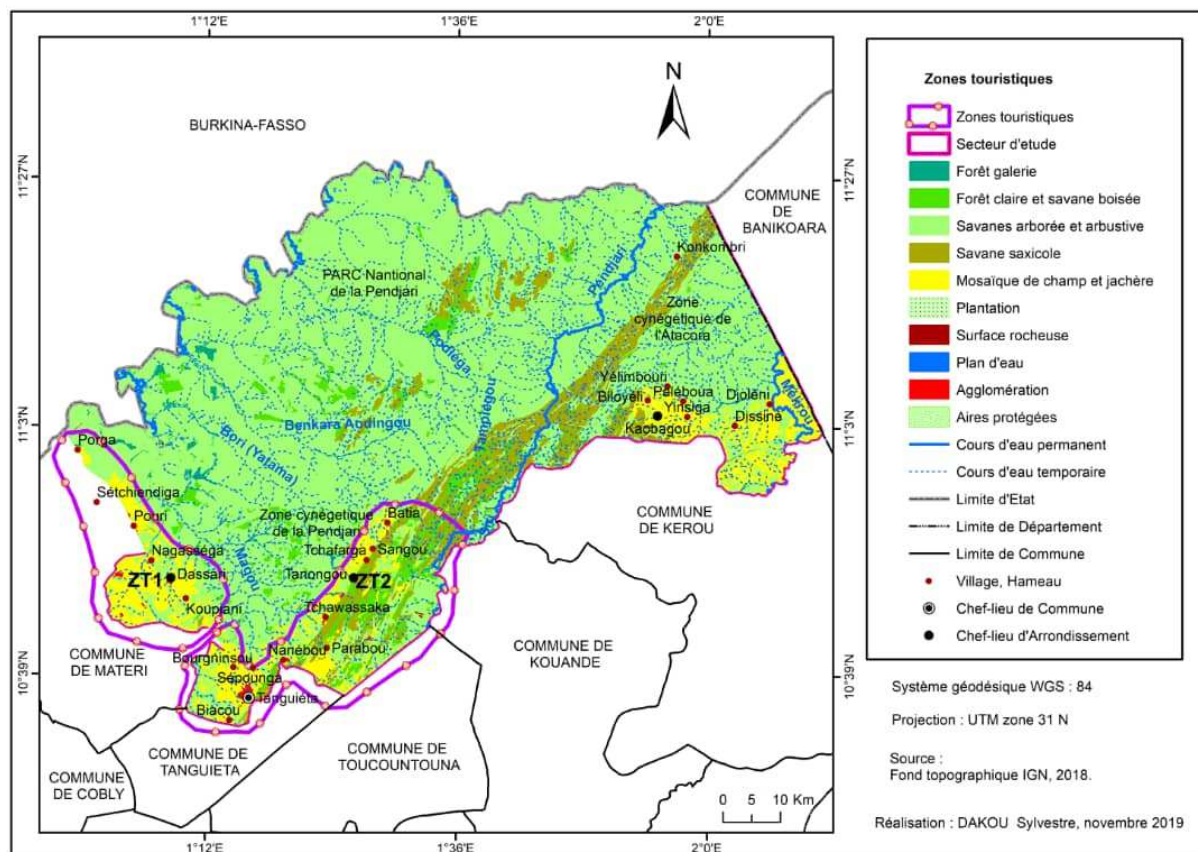


Figure 2 : Répartition spatiale des zones touristiques autour de la RBP

Deux zones touristiques ressortent de la figure XX. La zone 1, abrite deux sites touristiques à savoir la REVICA de Dassari et celle de Porga. Ces sites servent de lieu de chasse sportive pour les touristes. Quant à la zone 2, elle abrite d'importants sites tels que la REVICA de Bourgnissou ; la REVICA de Batia et les cascades de Tanongou. Ces lieux sont des endroits où les touristes fréquentent pour se recréer.

3.2 Typologie d'offres disponibles

Les types d'offres disponibles sont les offres originelles et les offres dérivées.

3.2.1. Offres originelles disponibles

Cette offre est la base même de l'activité touristique. Elle est constituée par des ressources sans lesquelles l'activité touristique n'a pas sa raison d'être [3]. Il s'agit du site des cascades de Tanongou, les circuits pédestres à Tanongou, les sites des REVICA.

➤ Cascades de Tanongou

Les cascades sont des produits touristiques les plus importants qu'offrent les populations de Tanongou aux touristes. Ces chutes offrent aux visiteurs une vue spectaculaire. En effet, l'eau est permanente et on observe une légère variation du débit de la chute entre les saisons

sèche et pluvieuse. Les touristes en randonnée y marquent une halte pour observer et découvrir le paysage magnifique



Photo 1 : Petite cascade de Tanongou

Prise de vue : S.B. Dakou, août 2017

Ce sont des plans d'eau qui servent de piscine et de camping aux touristes et aux populations. L'accès au site est payant. Le montant du ticket de visite est de 1000 francs CFA pour les adultes et de 500 francs CFA pour les enfants de plus de 10 ans de même que pour les élèves et étudiants.

qui s'y trouve. La planche 1 présente les cascades de Tanongou.



Photo 2 : Grande cascade de Tanongou

Prise de vue : S.B. Dakou, octobre 2017

Ce site est géré par l'association " TINFI " regroupant les natifs de Tanongou. Le site draine un flux important de touristes tant nationaux qu'internationaux. La figure 3 illustre le niveau de fréquentation du site des cascades de Tanongou pendant dix (10) saisons touristiques.

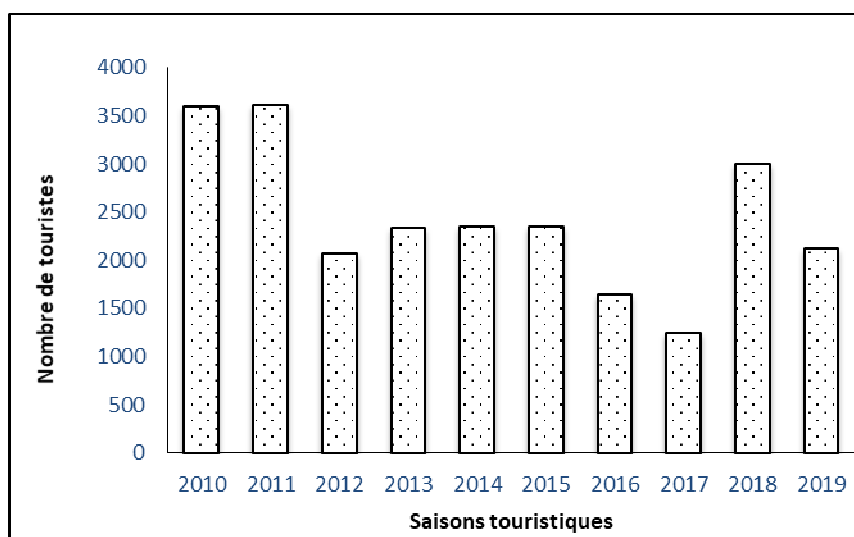


Figure 3 : Niveau de fréquentation du site des cascades de Tanongou

Source : TINFI, 2019

En espace de dix (10) saisons de gestion du site des cascades de Tanongou par TINFI, 24 325 touristes ont été

enregistrés avec 24 325 000F CFA de recettes. Au cours des dix saisons touristiques, la période 2012-2017 a connu une

baisse en termes de fréquentation du site. Plusieurs facteurs expliquent cette situation. Primo, de 2012 à 2015 non seulement la situation sécuritaire des touristes qui n'était pas rassurante en Afrique de l'ouest à cause des attaques terroristes observées au Mali, Nigéria et au Niger mais aussi les changements inattendus des dirigeants à la tête du CENAGREF et de la DPNP contre les dispositifs réglementaires ont été déterminants dans la baisse des efforts de contrôle de la gestion de la réserve. Secundo, l'année 2016 fut marquée par les élections présidentielles. Ainsi, les touristes ont estimé que leur sécurité n'était pas rassurante. Ces situations ont donc milité en défaveur de la hausse du nombre de touristes observée à la cascade. Au cours des dix années, deux pics ont été observés. Le premier en 2011 et le second en 2018.

➤ Circuits pédestres à Tanongou

- Ce sont des produits touristiques mis en place pour diversifier la distraction des touristes et prolonger leur séjour dans le village. Trois circuits sont commercialisés dans le village à savoir :
- Circuit village qui amène à la découverte du village africain de Tanongou à travers son organisation spatiale et ses activités socio-économiques quotidiennes. Le montant de la prestation est de 2

000 francs CFA par personne et la durée maximale de la visite est d'environ 2 heures ; ce qui nécessite un approvisionnement en eau au cours de la visite.

- Petite randonnée sur la chaîne de montagne de l'Atacora qui, de la place du marché amène à la découverte des anciens sites d'installation de Tanongou, l'organisation des activités champêtres en montagne. Le prix pratiqué pour la prestation est de 2 500 F CFA par personne avec une durée d'environ 3 heures.
- Grande randonnée sur la chaîne de montagne de l'Atacora qui amène à la découverte de l'ensemble du bassin versant des cascades de Tanongou avec une forte immersion naturelle au milieu d'une flore féérique qui donne l'observation de la faune ornithologique. Il y a possibilité de camper ou pique-niquer en montagne. Le montant de la prestation est de 4 000 FCFA par personne et la durée maximale est d'environ 6 heures ; ce qui nécessite un approvisionnement en eau et en nourriture au cours de la visite. La figure 4 présente l'évolution des recettes des circuits pédestres de trois saisons touristiques.

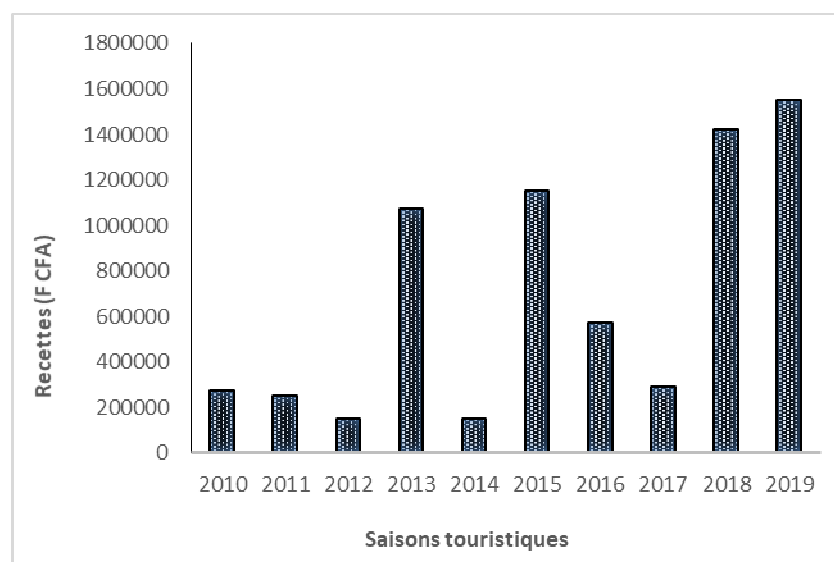


Figure 5 : Evolution annuelle des recettes des circuits pédestres à Tanongou

Source : TINFI, 2019

La majorité des clients qui visite le site des cascades et qui séjourne dans le village intègrent les circuits pédestres comme produits touristiques à consommer ; ce qui a permis

d'enregistrer un flux important estimé à 3 157 touristes au cours des dix dernières années. Les pics ont été remarqués en 2013 ; 2015 ; 2018 et 2019. Les autres années ont été

marquées respectivement par les cas de tensions qu'ont connu certains pays ouest africains notamment le Mali et le Niger et les périodes électorales (2011 ; 2016). Toutes ces situations ont contribué à la baisse des recettes.

➤ Réserve Villageoise de Chasse Autogérée (REVICA)

Dans le cadre de la gestion durable des ressources naturelles et de l'amélioration des conditions de vie des communautés riveraines de la Réserve de Biosphère de la Pendjari (RBP), les Associations Villageoises de Gestion des Réserves de Faune (AVIGREF) ont mis en place une organisation professionnelle de la chasse en 2003 pour l'organisation de la petite chasse sportive dans les Réserves Villageoises de Chasse Autogérées. Elle couvre la Zone d'Occupation Contrôlée et l'aire de transition de la RBP. Les activités des REVICA sont coordonnées par un relais qui se charge de l'administration et des aspects techniques

de la chasse. Les quatre REVICA se sont constituées en une faîtière dénommée Fédération des REVICA (F/REVICA) dont le Conseil d'Administration (CA) a cinq membres. Le Président du CA vise le contrat avec l'opérateur de chasse. Les redevances de chasse et les permis de chasse sont payés au CA qui les répartit sur les quatre REVICA suivant le nombre de Safaris organisés dans la REVICA concernée. Du point de vue de l'autonomie, les REVICA ont le pouvoir de conduire leur politique. Au plan institutionnel, elles sont un comité économique spécifique des AVIGREF afin de pouvoir bénéficier du cadre juridique qui régit les AVIGREF. A ce titre, elles bénéficient de l'autorisation de chasse de la Direction du Parc National de la Pendjari (DPNP) à travers les AVIGREF pour légitimer et légaliser leurs activités qui sont des sources de revenus dans les zones concernées. Ainsi la figure 6 montre les recettes des REVICA de 2011 à 2019.

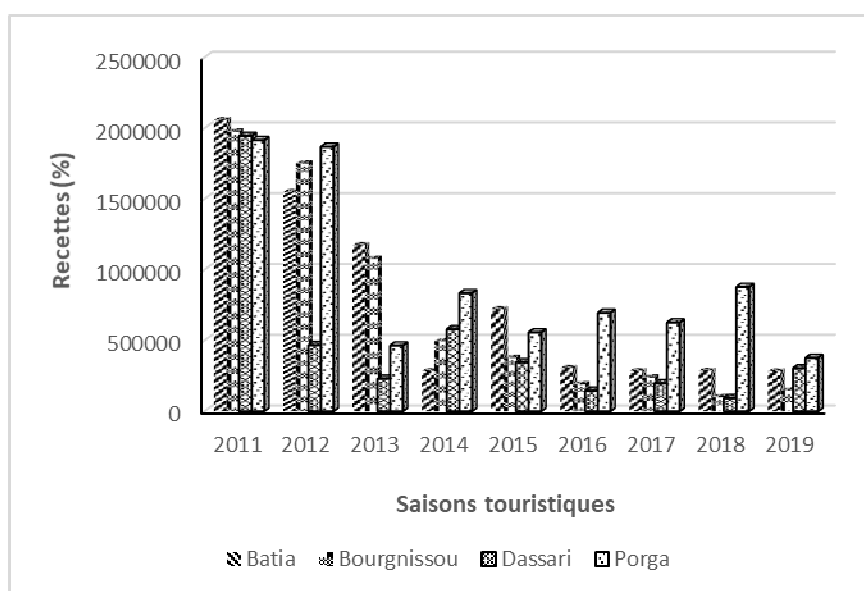


Figure 6 : Evolution des recettes des REVICA de 2011-2019

Source : SE-AVIGREF, 2019

Il existe quatre REVICA au total autour de la RBP à savoir : Porga, Dassari dans la Commune de Matéri et Batia, Bourniessou dans la Commune de Tanguéta. De l'analyse de la figure 6, les recettes des REVICA sont en baisse après les années 2011 et 2012 où elles ont enregistré des recettes records. Ceci s'explique par le fait que la chasse à la battue qui est une activité lucrative et traditionnelle de la jeunesse locale prend de l'ampleur dans la zone d'occupation

contrôlée et l'aire de transition de la réserve de biosphère de la Pendjari. Ainsi, la petite faune devient de plus en plus rare dans la zone que couvre les REVICA et les chasseurs refusent d'intégrer de plus en plus cette zone dans leur partie de chasse.

Après une saison touristique, une répartition des recettes est faite. Ainsi la figure 7 présente la répartition des recettes après chaque saison touristique.

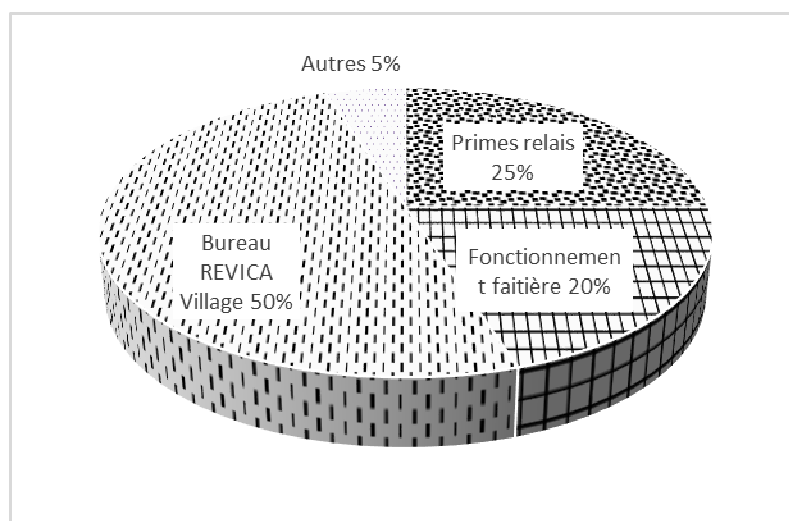


Figure 7 : Répartition des recettes des REVICA après une saison touristique

Source : Enquête de terrain, septembre 2018

La figure 7 indique la répartition des recettes des REVICA après chaque saison touristique. Ainsi il ressort du graphe que le bureau REVICA village retient 50 % des recettes après une saison ; 25 % pour primes des relais ; le fonctionnement faitier 20 % et autres 5 %. La périphérie de la RBP dispose des offres touristiques tant originelles que dérivées.

3.2.2. Offres dérivées disponibles

Celle-ci comprend essentiellement les infrastructures et suprastructures qui sont mises en place pour exploiter les ressources touristiques. Dans ce cas spécifique, il s'agit de

l'hébergement, du guidage et de la restauration des touristes dans le secteur d'étude.

➤ Hébergement en milieu rural

Parmi les offres proposées aux touristes dans le secteur d'étude, figure l'hébergement. Celui-ci permet aux touristes de passer la réalité de passer au moins une nuitée en campagne. C'est à ce titre qu'il a été créé l'hébergement chez l'habitant à Tanongou pour offrir l'opportunité aux touristes de découvrir la vie en village de montagne en passant la nuit dans ces logements.



Photo 3 : Plaque indiquant le logement chez l'habitant à Tanongou



Photo 4 : Hébergement chez Fidèle à Tanongou

Prise de vues : E. M. Babio, mars 2009

L'hébergement chez l'habitant offre l'opportunité aux clients de découvrir la vie en village de montagne où le confort, la propreté, l'hygiène et la tranquillité sont des conditions primordiales et respectées.

Les tarifs dans cet hébergement sont de : 2 500F CFA pour une chambre simple par nuitée et par personne ; 4 000F CFA pour une chambre double par personne et par nuitée et

500F CFA comme taxe de nuitée pour le ministère du tourisme (TINFI, 2019). La figure 8 indique les recettes annuelles des logements chez l'habitant à Tanongou pour la période 2010-2019.

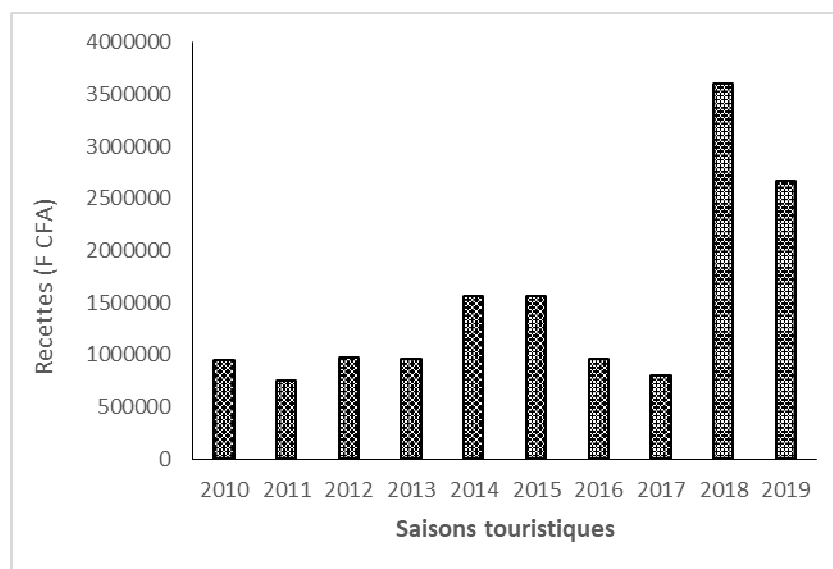


Figure 8 : Recettes de l'hébergement chez l'habitant à Tanongou

Source : TINFI, 2019

Au cours des dix années de gestion des logements chez l'habitant, les promotrices ont hébergé 4 930 touristes avec les recettes estimées à 14 789 000F CFA. Les recettes ont généralement évolué au cours de cette période avec comme pics en 2018 et 2019.

La qualité de l'offre chez l'habitant attire de plus en plus les touristes qui préfèrent passer la nuit à Tanongou plus proche du parc au lieu de passer la nuit dans des chambres d'hôtels à Tanguéta centre avec un coût plus élevé et à une distance plus importante de l'entrée du parc (45 kilomètres environ). Le guidage est aussi un service très important dans le domaine du tourisme.

➤ Guidage

Le guide-accompagnateur (guide touristique) est la personne qui s'occupe d'un groupe de touristes ou d'excursionnistes. Il encadre ce groupe, lui fournit toute

l'assistance nécessaire, lui donne toutes les indications nécessaires à la bonne marche du voyage. Cependant, il existe deux types de guides touristiques. Il s'agit du guide local, spécialisé sur un pays, une région, une ville, un monument, un thème ; il travaille dans le cadre du tourisme réceptif et du guide accompagnateur international (guide grand tourisme), éventuellement spécialisé sur une destination, encadre un groupe de touristes envoyés à l'étranger par une agence de voyage ou par un Tour Opérateur (T.O.) et ce, par tout moyen de transport. Les guides locaux sont rencontrés à Tanongou autour du site des cascades. La figure 9 montre les recettes enregistrées au cours des dix dernières années par les guides du site des cascades.

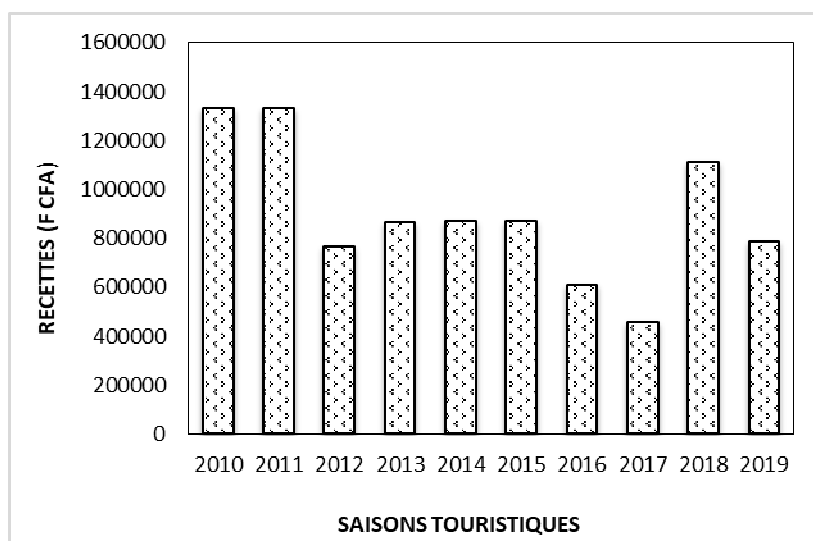


Figure 9 : Recettes annuelles des guides touristiques du site des cascades de Tanongou de 2010 à 2019

Source : Enquête de terrain, 2018-2019

Le site des cascades de Tanongou a enregistré 24 325 touristes avec les recettes estimées à 24 325 000F CFA. De ce montant, les guides perçoivent 37 % des recettes pour leur prestation. Ce qui a permis aux guides locaux d'obtenir 9 000 250F CFA en espace de dix ans. Au cours de cette période, les années 2010 et 2011 ont enregistré un premier pic et le second a été enregistré en 2018. Les guides ont reconnu que l'argent qu'ils gagnent dans le guidage à entretenir leur ménage.

En espace de dix (10) saisons de gestion du site des cascades de Tanongou par TINFI, 24 325 touristes ont été enregistrés avec 24 325 000F CFA de recettes. Au cours des dix saisons touristiques, la période 2012-2017 a connu une

baisse en termes de fréquentation du site. Plusieurs facteurs expliquent cette situation.

Après l'inventaire des offres touristiques disponibles dans la zone périphérique de la réserve de biosphère de la Pendjari, elles ont été classées selon l'appréciation des touristes. La figure 10 indique ces offres par ordre d'importance selon l'appréciation des touristes.

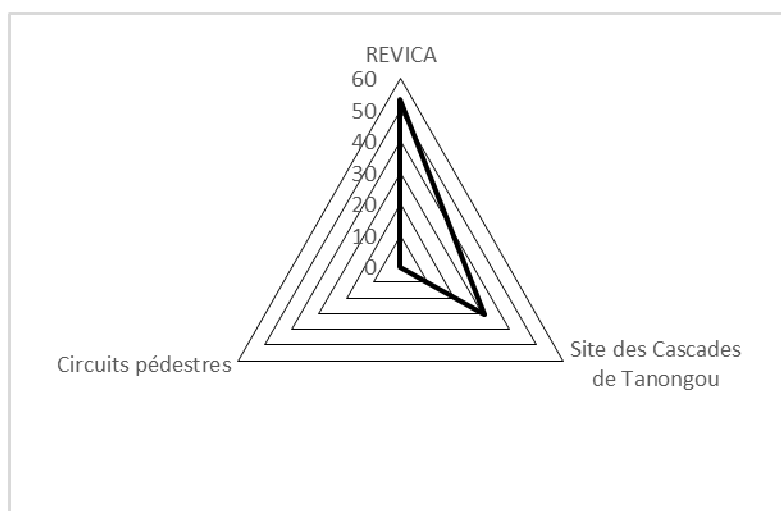


Figure 10 : Classification des offres selon les préférences des touristes

Source : Enquête de terrain, août 2018

Après examen de cette figure 10, parmi les principales offres originelles disponibles dans la RBP, la REVICA est préférée par les touristes (53,28 %), vient ensuite le site des cascades de Tanongou (30,85 %) et enfin les circuits pédestres (17,87 %).

3.3 Demande touristique dans la RBP

La demande touristique dans son acceptation globale mesure la clientèle touristique qui se déplace périodiquement et de façon temporaire en dehors de son

environnement habituel pour des motifs de voyage touristique autre que pour exercer une activité rémunérée. Cette demande peut être caractérisée par son effectif, sa provenance, les périodes de visite et ses motifs de visite. La figure 11 indique les arrivées des touristes dans la zone riveraine de la réserve de biosphère de la Pendjari de 2010 à 2016.

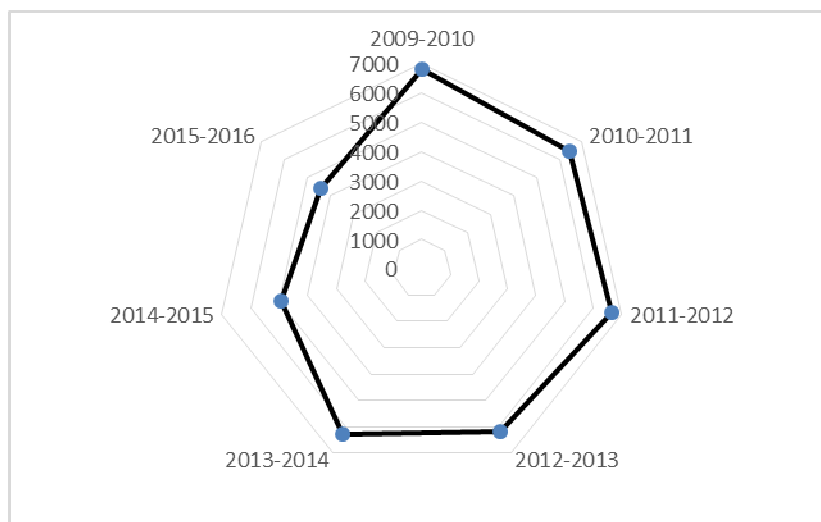


Figure 11 : Tendances des arrivées des touristes par saison dans la RBP

Source : DPNP, 2016

Après examen de la figure 11, il ressort que les années 2010 ; 2012 et 2014 ont enregistré un important flux touristique. Tandis qu'en 2015 et en 2016 on observe une baisse du nombre de touristes. Cette situation se traduit par le fait qu'en 2015 les AVIGREF étaient en conflit et ne facilitaient pas la libre circulation des touristes car ils barricadaient les routes qui mènent vers les sites touristiques. Du coup, les touristes ont vu que leur sécurité n'était plus rassurante et ont préféré choisir d'autres destinations concurrentes. Ce qui a impacté négativement sur le flux touristique de la Commune. La baisse du flux touristique en 2016 fait état des élections présidentielles qui ont impacté négativement sur le flux. Car les touristes estiment qu'il n'y a pas de sécurité en période électorale. Il est important de connaître les pays d'origine des touristes

rencontrés dans la RBP au cours des enquêtes de terrain. La figure 12 renseigne la nationalité de ces touristes.

L'espace périphérique de la RBP reçoit des touristes de plusieurs nationalités.

Après analyse de la figure, il ressort que les nationaux sont les plus rencontrés dans le secteur d'étude à des fins touristiques (43,85 %). Viennent ensuite les Français avec 31,22 %, des Allemands (6,34 %), des Américains avec 4,36 %, des Belges (3,79 %), des Italiens (1,93 %), les Canadiens, Suisses, les Néerlandais, les Espagnols sont autour de 1,50 %. Les autres pays tels que la Suède, la Chine, le Danemark, le Togo, le Burkina-Faso, le Niger tournent autour 0,50 %.

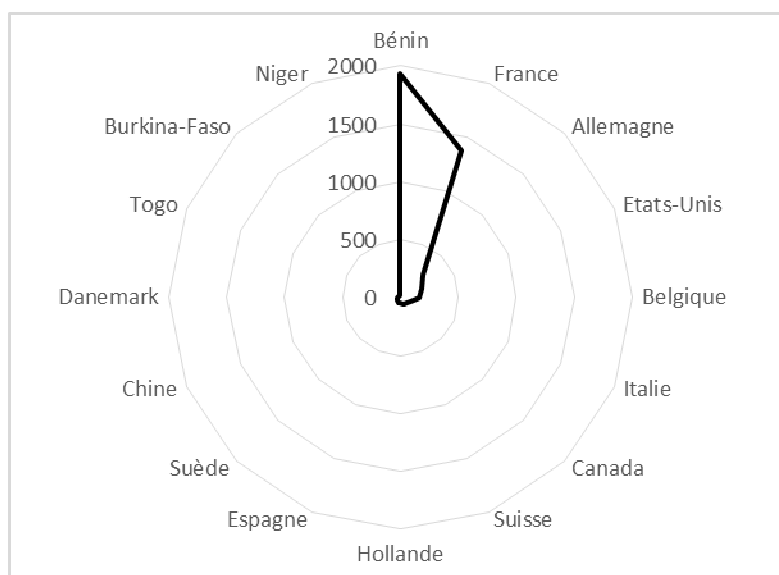


Figure 12 : Répartition des touristes rencontrés par pays d'origine

Source : Enquêtes de terrain, décembre 2018

3.4 Saisons touristiques

La connaissance des saisons s'avère indispensable pour la pratique du tourisme. Ainsi, le climat du secteur d'étude

est favorable au développement du tourisme. Le tableau II présente les saisons touristiques autour de la RBP.

Tableau II: Saisons touristiques autour de la RBP

Mois		J	F	M	A	M	J	Jul	A	S	O	N	D	
Calendrier climatique														
Légende			Grande saison sèche							Grande saison de pluies				
Calendrier touristique	Tourisme de vision													
	Chasse sportive													

Source : Enquête de terrain, décembre 2018

De l'analyse de ce tableau, il faut retenir que deux grandes saisons climatiques se dégagent. Une saison grande saison sèche de Novembre à mi-mai et une grande saison des pluies de mi-mai à octobre. La saison touristique correspond à la grande saison sèche. Au cours de cette dernière, le tourisme de vision et la chasse sportive se pratique dans la réserve de biosphère de la Pendjari. Le tourisme de vision se déroule du 15 décembre au 31 juillet de chaque année. Alors que la chasse sportive se déroule de décembre à avril de chaque année.

Autour de la RBP, en dehors des REVICA, un autre type de chasse appelé chasse à la battue se pratique.

IV. DISCUSSION

Les résultats de cette recherche révèlent qu'il existe des offres originelles et dérivées qui sont condition sine qua non de la pratique de l'activité touristique et économique autour de la RBP. Cette hypothèse est confirmée par plusieurs autres auteurs comme [3], [12], [5], [9].

Pour [12], l'offre touristique est principalement constituée des services d'hébergement et de produits touristiques qui constituent les bases de l'industrie du tourisme. Il estime que l'industrie touristique est caractérisée par des structures très spécifiques qui conditionnent largement l'offre d'hébergement. Tenant alors

compte de la catégorisation des offres touristiques, l'hébergement est classé dans l'offre dérivée à travers l'assertion de l'auteur.

Les travaux de [3] montrent que les populations de Tanguéta disposent d'importantes offres touristiques pouvant satisfaire les besoins des touristes. Selon lui, ces offres sont catégorisées en deux groupes. Il s'agit de l'offre originelle regroupant les sites touristiques naturels, les produits socioculturels et culturels, les produits d'art ; et de l'offre dérivée qui regroupe le transport touristique, l'hébergement, la restauration et le guidage. Pour cet auteur, ces offres constituent une source de revenus permettant aux populations de la Commune de lutter contre la pauvreté. Ainsi les populations riveraines de la réserve de biosphère de la Pendjari disposent d'importantes offres pouvant contribuer à l'amélioration de leur condition de vie à travers des recettes enregistrées.

En se référant à [5], la chasse sportive joue un rôle important dans les zones où elle est pratiquée. Cette activité est pratiquée dans la zone périphérique de la réserve de biosphère de la Pendjari. Pour cet auteur, la chasse sportive devient alors l'activité d'utilisation des ressources naturelles la plus rentable économiquement dans ces territoires reculés. Les arguments économiques en faveur de la chasse sportive sont multiples. La chasse sportive par les non-résidents génère beaucoup de revenus sous forme de devises. Grâce au système de taxes d'abattage, des divers permis et licences, des taxes d'amodiation de zone de chasse (location du droit de chasse), cette activité peut procurer beaucoup de revenus à l'Etat (recettes publics). Pour renchérir cette assertion, il se réfère par exemple en 2002/2003, où les revenus directs pour la WD s'élevaient à 9,3 millions US\$. C'est également une activité qui stimule l'économie locale en créant des emplois.

[9], caractérise le patrimoine touristique par deux grands ensembles dont le patrimoine matériel constitué par les paysages, résultat de l'action de l'Homme sur le milieu, les biens immobiliers et mobiliers et les produits façonnés par l'adaptation des locales et le patrimoine immatériel, qui regroupe l'ensemble des techniques, savoir-faire, musiques, littérature orale, parlers locaux, formes particulières d'organisation qui sont pourtant indissociables du patrimoine matériel. Autour de la réserve de biosphère de la Pendjari, le site des cascades de Tanongou, les randonnées pédestres, les REVICA sont classés dans le patrimoine tourisme matériel. Quant au patrimoine touristique immatériel, les danses traditionnelles sont également pratiquées dans cette région pour agrémenter le séjour des

touristes. Abordant l'aspect économique du tourisme rural, cet auteur estime que le processus de diversification socio-économique de l'espace rural s'opère essentiellement par la multiplication des pratiques récréatives et résidentielles, qui, sur certaines zones, supplantent largement l'usage agricole. Ces nouvelles fonctions interviennent de façon croissante dans la restructuration socio-économique de l'espace rural et sont envisagées pour beaucoup comme les principales instigatrices de la « renaissance rurale ».

V. CONCLUSION

Au terme de cette étude, il ressort que les populations riveraines de la réserve de biosphère de la Pendjari, disposent d'importantes offres touristiques pouvant satisfaire les besoins des touristes. Ces offres sont catégorisées en deux groupes. Il s'agit de l'offre originelle regroupant les cascades de Tanongou, les REVICA, les randonnées pédestres, et de l'offre dérivée qui regroupe l'hébergement, la restauration et le guidage. L'ensemble de ces offres constitue une source de revenus permettant à ces populations de lutter contre la pauvreté.

Ainsi par exemple, le site des cascades de Tanongou, les randonnées pédestres et les REVICA ont généré de 2010 à 2019 des recettes respectivement estimées à 24 325 000 francs CFA, à 6 891 000 francs CFA et 25 795 490 francs CFA. Ces recettes permettent aux riverains de lutter contre la pauvreté.

REFERENCES

- [1] BODSON Daniel, 2006. « Entre passé et avenir le développement du tourisme rural ». *Revue nouvelle*, no 1-2, p. 46-51.
- [2] CARPENTIER Julie, 2011. Tourisme communautaire, conflits internes et développement local *Bulletin de l'Institut Français d'Études Andines*, 40 (2) : 349-373.
- [3] DAKOU Bio Sylvestre, 2017. *Tourisme communautaire et développement local dans la commune de Tangueta : diagnostic et analyse prospective*. Mémoire de Master 2, Université d'Abomey-Calavi, 82 p.
- [4] DESLAURIERS Jean-Pierre, 1991 : Quelques enjeux de la réforme Côté. *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 4, no 1, p. 1-7.
- [5] FESSELET Marie, 2006. *Tourisme de chasse et tourisme de vision : complémentarité ou compétition ? Etude comparative des impacts économiques et écologiques entre le Katavi National Park et Mlele Game Controlled Area Région de Rukwa, District de*

- Mpanda, Sud-Ouest de la Tanzanie*. Titre d'ingénieur HES en gestion de la nature, école d'ingénieurs de Lullier, 155 p.
- [6] PLAISANCE Matthieu, 2006. *Le tourisme vert et la préservation des paysages*. Mémoire de Magistère, école polytechnique de l'université de Tours, 103p.
- [7] RUIZ Amparo, RAQUEL Serrano, and JOAQUIN Ariño, 2008. « Direct regulation of genes involved ». In glucose utilization by the calcium/calcineurin pathway." *Journal of Biological Chemistry*, 283.20.
- [8] SABI LOLO ILOU Bernadette, 2015 : *Impacts des feux de végétation sur les services écosystémiques dans la réserve de biosphère de la Pendjari au Nord-Bénin*. Mémoire de Master2, Université d'Abomey- Calavi, 64 p.
- [9] TORRENTE Pierre, Bessiere Jacinthe, Godard Philippe, 2004. « Mise en place d'outils et méthodes pour une structuration du tourisme dans un territoire ». ERIT, Université de Toulouse Le Miral, 81 p.
- [10]TOUHAMI Larbi, 2014. Importance économique et sociale du tourisme mondial et développement durable. *REFEG* (1), 19 p.
- [11]XU Ming 2015 : *Les interactions entre le tourisme et le développement durable à la lumière de l'analyse des guides touristiques : Etude de cas en Chine*. Thèse de doctorat en sciences économiques, Université Pascal Paoli, 359 p.
- [12] VELLAS Francois, 2007. *Economie et Politique du tourisme International*. Edition Economica, 323 p.